



Crédit photo : Hamon/Région Normandie

Le 12 juin 2023

## 80e anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie

Au lendemain des cérémonies du 79e anniversaire du D-Day en Normandie, Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a présenté, le 12 juin 2023, à Caen, les grands axes du 80e anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie en présence de Nathalie Porte, Vice-Présidente de la Région Normandie chargée du tourisme et de l'attractivité de la Normandie, de Jean Quétier, Président du Comité du Débarquement et d'acteurs du tourisme en Normandie.

Le 80e anniversaire marquera une étape mémorielle importante avec le passage du tourisme de mémoire à un tourisme d'histoire. Sans attendre, la Région a choisi de se positionner en tant qu'acteur majeur de cet anniversaire. Au-delà de la commémoration du Débarquement du 6 juin, il s'agira de mettre en lumière l'ensemble de la Bataille de Normandie, jusqu'à la libération de Paris et de l'Europe.

*« Les anniversaires décennaux du Jour J revêtent une dimension internationale très forte et constituent un enjeu économique majeur pour la Normandie. Ce rendez-vous sera sans aucun doute le dernier en présence de témoins. Nous souhaitons lancer dès maintenant la dynamique de ce grand anniversaire afin de permettre à tous ceux qui le souhaitent d'y prendre part. Nous avons l'ambition d'être LA destination internationale par excellence sur la Seconde Guerre mondiale »* a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

Avec 94 sites et lieux de visites mémoriels, 44 musées, 21 mémoriaux et sites naturels et 29 cimetières, le tourisme de mémoire reste la première motivation de visite en Normandie.

### Des sites qui évoluent sans cesse

A titre d'exemple, la Région a accompagné le nouveau Musée du Débarquement à Arromanches-les-Bains, la restructuration et l'extension du Airborne Museum à Sainte-Mère-Eglise, la transition vers un site plus durable pour le Centre Juno Beach à Courseulles-sur-Mer ou la valorisation du patrimoine des Bases de lancement de V1 en Seine-Maritime. Chaque année, le DDay festival Normandy propose plus d'une centaine de rendez-vous festifs au mois de juin.

A l'aube du 80e anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie et avec «Normandie pour la Paix», la Région œuvre toujours plus fortement afin que la Normandie soit

un territoire internationalement reconnu sur les questions liées à la Paix, la Liberté et la Réconciliation. Ces réflexions trouvent écho lors du Forum mondial pour la Paix dont la prochaine édition aura lieu les 28 et 29 septembre 2023 à Caen. Le cycle mémoriel dédié au 80e anniversaire s'est ouvert dès l'an dernier en commémorant notamment l'opération Biting à Saint-Jouin-Bruneval (Seine-Maritime) du 24 au 26 juin 2022, et le Raid de Dieppe (Seine-Maritime) du 19 août 1942.

**Les cinq axes du 80e anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie retenus :**

- **1. Mobiliser la Normandie.** Il s'agit d'encourager l'organisation de cérémonies et de manifestations, mais aussi de les promouvoir de façon coordonnée. L'objectif est de recenser les événements organisés sur le territoire afin de constituer un programme des manifestations. Celui-ci sera mis en ligne sur le site internet dédié au 80e. Il s'agit de recenser les événements grand public (expositions, spectacles, visites animations/ manifestations, conférences ouvertes à tous ...) organisés entre le 1er mars 2024 et le 15 octobre 2024. Un appel à labellisation des initiatives est lancé. Les manifestations labellisées devront répondre à un certain nombre de critères et s'engager à respecter la charte éthique établie en lien avec les services de l'Etat. Les demandes de labellisations devront être soumises via un formulaire dédié sur le site 80e. Un comité de labellisation se réunira autant que de besoin. En outre, un dispositif spécifique permettant de financer un certain nombre de manifestations labellisées sera mis sur pied. Le dispositif du 75e avait bien fonctionné. Il sera dupliqué pour des événements labellisés.

- **2. Motiver la jeunesse normande.** A travers un projet pédagogique d'envergure spécifique, adossé au Prix Liberté, il s'agit de faire travailler des jeunes avec un artiste pour créer la chanson du 80e. La restitution sera présentée à l'occasion de la cérémonie du Prix Liberté, le 4 juin 2024 au Zénith de Caen.

- **3. Proposer un grand événement populaire et festif.** En partenariat avec le Comité du Débarquement, l'ambition est de proposer un événement populaire/familial, prioritairement à destination des Normands, n'ayant pas ou peu accès aux cérémonies officielles. La date du vendredi 31 mai à la nuit tombée est retenue, en amont du 6 juin, le week-end suivant s'annonçant déjà particulièrement dense. Un spectacle original sera créé avec 2 500 drones en simultané sur les 5 plages du débarquement (5 fois 500 drones). Un directeur artistique a été recruté pour l'occasion afin de créer, en plus des drones, un véritable spectacle d'environ 30 minutes, mêlant son et lumière.

- **4. Organiser une cérémonie internationale en hommage aux victimes civiles et villes martyres.** En 1944, la Normandie fut le théâtre de terribles combats faisant de très nombreuses victimes parmi les armées mais aussi parmi les civils avec près de 21 000 victimes civiles, hommes, femmes, enfants... 498 communes se virent décerner la Croix de Guerre ou la Légion d'honneur en raison des pertes subies, cas unique dans l'histoire. La Normandie, plus que toute autre région au monde, connaît le prix de la Liberté et de la Paix. Il est légitime que la Région Normandie organise comme elle l'a fait à l'occasion du 75e anniversaire, une cérémonie en hommage à toutes les victimes civiles et villes martyres du conflit.

- **5. Proposer des rencontres professionnelles nationales et internationales.** Le Ministère des Armées (Direction de la Mémoire, de la Culture et des Archives) organise en partenariat avec la Région Normandie les Rencontres nationales du Tourisme de Mémoire les 16 et 17 novembre 2023 à Caen. Le forum du tourisme de mémoire fin 2024 sera l'occasion de faire le bilan du 80e. Il sera organisé conjointement au colloque international sur le patrimoine de la Reconstruction

Par ailleurs, des outils de communication - logo du 80e, visuels - seront à la disposition de tous ceux qui souhaitent être ambassadeurs de cet anniversaire : Offices de tourisme, collectivités, acteurs du tourisme, commerçants. Un site internet dédié constituera la porte d'entrée digitale pour tout ce qui concerne le 80e avec notamment une carte interactive et un agenda des événements labélisés. Sur ce site, les organisateurs d'événements pourront compléter le formulaire d'appel à labellisation des initiatives, et y trouver l'ensemble des outils dédiés au 80e. Un kit de communication est en préparation afin de faciliter la communication pour les territoires et dans un souci d'harmonisation.

Pour la mise en œuvre de l'ensemble de ces actions, la Région a inscrit une enveloppe budgétaire de 1,5 million € au budget 2023 (pour 2023 et 2024).

## **Repères**

### **Le 75e en 2019 :**

- Fréquentation +6,1% par rapport à 2018
- Fréquentation des hébergements : +7,5% par rapport à 2018
- 334 événements labélisés

### **Le 70e en 2014 :**

- +12% de fréquentation dans les sites et lieux de visites toutes thématiques confondues ;
- 6 millions de visites sur l'ensemble de l'année 2014 (+95% sur le mois de juin) ;
- 15 millions de nuitées dans l'hébergement marchand, +10% de fréquentation étrangère dans l'hôtellerie ;
- +3,5% de trafic transmanche ; +13% de croisières maritimes ;
- 2 500 jeunes de 66 structures éducatives ont rencontré 70 témoins du Débarquement et de la Bataille de Normandie dans le cadre du projet éducatif régional «les 70 voix de la Liberté »
- 500 manifestations labellisées pour constituer le programme officiel de cet événement.

### **Chiffres clés du tourisme (2022)**

- 94 sites et lieux de visites, sites à caractère militaire et lieux de mémoire dont 44 musées, 29 nécropoles, et 21 mémoriaux et sites naturels
- 5,1 millions de visites par an (doublement en 20 ans)
- 1/3 des visites en Normandie ont lieu dans un site de mémoire
- 15 sites qui comptabilisent plus de 100 000 visites par an
- 9,7 millions de nuitées sur les Plages en 2022 (+35,2% / 2021), dont 38,8% en juillet-août
- 64% de nuitées françaises (1ers : Franciliens) / 36% nuitées internationales (1ers : néerlandais, 2ème : Britanniques)

En termes d'hébergements, la zone des Plages du Débarquement comporte 1 281 structures d'hébergement touristique marchand (35 979 lits) 71 hôtels (2 102 lits) 54 campings (25 260 lits) 779 meublés (3867 lits) 347 chambres d'hôtes (1149 lits) 14 647 résidences secondaires.

**<https://80e-normandie.fr/>**

Contact presse :

Emmanuelle Tirilly – tel : 02 31 06 98 85 – 06 13 99 87 28 - [emmanuelle.tirilly@normandie.fr](mailto:emmanuelle.tirilly@normandie.fr)